



Club Subaquatique Tarbais

Réunion technique du 11 octobre 2022

Présents : MIQUEL Gérard, PONS Daniel, BALLIF Bruno, BEAUDRY Michèle, PERROCHAIN Coralie, DAVEAU Patrick, RANSOU Michel, DUBREUIL Fabien, HOLUIGUE Pierre, POCZERNIN Jean Christophe, LACASSIE Alain, PETERSON Cédric, ATTHAR Jean Pierre, FABRE Jean Luc, PAZOS Michel.

Excusés : PLATEL Véronique, CYPERS David, BESSON Marc, DIVETAIN Nicolas, ZAOUI Guy, SIMANDARAKIS Patrick

Je débute la réunion en remerciant les participants de leur présence et en excusant les personnes qui m'ont averti de leur indisponibilité.

J'ai aussi remercié Patrick SIMANDARAKIS qui a tenu le poste de responsable technique pendant de nombreuses années et qui a souhaité passer la main.

Il a été fait un rappel sur l'utilisation de la piscine. Il faut penser à mettre des tapis caoutchouc au bord du bassin pour y déposer les blocs avant de se mettre à l'eau afin de préserver la structure contre les chocs.

L'utilisation du chariot pour le transport des blocs doit se faire de l'entrée jusqu'au local. Il faut éviter de passer sur les plages caoutchoutées pour ne pas les endommager.

La fermeture du bassin est prévue le premier décembre et rouvrira pour la rentrée 2023.

Il se peut que la piscine de Séméac soit ouverte pendant cette période de fermeture, à confirmer.

Il a été refait le planning d'utilisation des lignes d'eau pour les différents niveaux.

Pour le lundi, la remorque sera amenée par Daniel et/ou Charles à la piscine entre 20h00 et 20h15.

Il y a une forte implication des moniteurs sur les différentes formations, ce qui permet une souplesse de fonctionnement, un grand merci à tous.

Il a été créé des carnets de suivi des élèves pour les N2 et N3. Les encadrants auront à charge de les remplir. Nous aurons une meilleure vision sur leur formation en vue de la délivrance de leur niveau.

Il se peut que la formation théorique soit mutualisée pour les N2 et N3. J'attends la réponse de la commission technique du Codep 65 pour cette éventualité.

Il est rappelé que lors des sorties en mer, les directeurs de plongée peuvent renseigner les fiches sécurité avec les aptitudes des plongeurs. Le Code du Sport permet de faire plonger des Niveaux avec différentes aptitudes.

Exemple de plongée : le DP peut attribuer l'aptitude PE 40 à un N1 et peut limiter la profondeur « maxi » de ce N1 à 25m par exemple et la palanquée pourra évoluer « au mur à Hendaye ».

Le 15 octobre, nous organisons une sortie à Hendaye dédiée aux prépas N2 et prépas N3. Cette sortie aura pour but d'évaluer les candidats à ces différents niveaux et par la suite d'envisager leur formation.

Formations

Enfants

Il y a 14 enfants inscrits (13 de sûrs)

Patrick Daveau fait remarquer que c'est très bien de pouvoir disposer de 2 lignes d'eau pour l'enseignement.
Pour le moment, tout fonctionne convenablement.

Niveaux 1

Il y a 2 groupes de N1, un le lundi et l'autre le jeudi.

Pour le moment, il y a un moniteur pour 2 élèves.

Nous avons un bon début de saison.

Niveaux 2

Pour l'instant, la formation est consacrée à la révision des fondamentaux.

Tout se déroule bien.

Niveaux 3

Jean Pierre, référent des N3, envisage de faire quelques entrainements au lac de Bours.

Apnée

L'entrainement du jeudi débutera en petit bassin de 20h30 à 21h00 ou sur la ligne d'eau numéro 1 du grand bassin si elle n'est pas utilisée par le public, puis dans le grand bassin ensuite sur cette même ligne.

Notre prochaine réunion se tiendra le 06 décembre 2022.

Le responsable technique
Michel PAZOS

